



**SAINT-MARTIN-DE-CRAU**  
P R O V E N C E

# DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION COMMUNALE 2024

**Seuls les dossiers comportant l'intégralité des informations demandées seront instruits**

**DE FONCTIONNEMENT**

**PROJET SPECIFIQUE**

## Identification de votre association

DENOMINATION

N°SIRET / SIREN\*

*\*le numéro SIRET/SIREN est obligatoire si vous percevez des subventions en provenance des collectivités locales ou de l'Etat.  
Si vous n'en avez pas, il vous faut le demander, selon votre situation, à l'adresse suivante : <https://lecompteasso.associations.gouv.fr>  
Pour plus d'informations, consultez la page dédiée du site de l'INSEE : <https://www.insee.fr/fr/information/1948450>*

ADRESSE DU SIEGE SOCIAL

NOM, TELEPHONE ET COURRIEL DU REPRESENTANT LEGAL

ADRESSE DE CORRESPONDANCE, SI DIFFERENTE

NOM, TELEPHONE ET COURRIEL DE LA PERSONNE CHARGEE DU DOSSIER

**CES DOCUMENTS PEUVENT ETRE TELECHARGES SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE**

# INFORMATIONS PRATIQUES

## VOUS SOLLICITEZ UNE AIDE FINANCIERE DE LA COMMUNE

### CETTE AIDE PEUT REVETIR DEUX FORMES

Il s'agit d'une subvention à **caractère facultatif** qui peut être attribuée:

- soit pour le fonctionnement général annuel de votre organisme,
- soit pour la mise en œuvre d'un projet spécifique durant l'année civile à venir. Cette aide ne pourra être attribuée qu'exceptionnellement. L'action prévue devra être détaillée page 8 du dossier, avec un devis et plan de financement prévisionnels, et devra être justifiée dans les six mois suivant sa réalisation (facture pour une acquisition).

### Pièces à joindre **OBLIGATOIREMENT A L'APPUI DE VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION INTEGRALEMENT COMPLETEE PAGES 1 à 4**

Dans un souci de développement durable, merci de joindre **uniquement** les pièces obligatoires, en **un seul** exemplaire

- Compte rendu de la dernière Assemblée Générale Ordinaire (AGO)**
- Comptes de l'association pour l'exercice 2023** (ou 2022/2023), les pages 5 et 6 proposant un modèle qui peut être rempli en ligne et envoyé par messagerie **(1)**
  - Certifiés conformes par le Président de l'association si l'ensemble des subventions publiques (Etat, Région, Conseil Général, Communes..) est inférieur à 153 000 €
  - Certifiés conformes par un Commissaire aux Comptes si l'ensemble des subventions publiques est supérieur ou égal à 153 000 €
- Compte rendu d'activités le plus détaillé possible de l'année 2023** précisant notamment l'utilisation de la subvention communale (Participation, presse, résultat,....) uniquement si ce document n'est pas intégré dans le compte-rendu d'AG
- Budget prévisionnel de l'association incluant tous les projets pour l'année 2024** (certifié conforme par le Président), la page 7 proposant un modèle qui peut être rempli en ligne et envoyé par messagerie
- Programme d'actions pour l'année 2024**, justifiant votre demande de subvention
- Attestation d'assurance en responsabilité civile de l'exercice en cours**
- Relevé d'Identité Bancaire ou Postal (obligatoire même si le compte n'est pas modifié)**

### Pièces à joindre **UNIQUEMENT** en cas de **MODIFICATION** ou de **PREMIERE DEMANDE**

- Statuts
- Liste des membres du Conseil d'Administration et des membres du bureau
- Récépissé de la préfecture : de déclaration, de création, ou de modification de l'association
- Copie de l'insertion au journal officiel en cas de création
- Attestation INSEE d'inscription au répertoire SIRENE (n° SIRET/SIREN)

**(1) Important :** la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 rend obligatoire la transmission d'un compte-rendu financier à l'administration qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée, y compris dans le cas où le renouvellement de la subvention n'est pas demandé.

**DELAI LIMITE DE DEPÔT DE DOSSIER,  
A REMETTRE A LA MAISON DES ASSOCIATIONS :**

**SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT : LE 26 JANVIER 2024**

**PROJETS SPECIFIQUES : AU PLUS TARD 3 MOIS AVANT LA DATE PREVUE DE REALISATION DE L'ACTION**

RENSEIGNEMENTS INDISPENSABLES

Exercice clos le

Date de la dernière Assemblée Générale

**Subvention de fonctionnement :**

- obtenue en 2023  - sollicitée pour 2024

**Subvention projet spécifique :**

- obtenue en 2023  - sollicitée pour 2024

Nb total d'adhérents  Nb d'adhérents domiciliés sur la commune

Objet de l'association

Fédération associée

Numéros d'agrément (joindre l'attestation le cas échéant)

Numéros et nom de la police d'assurances

Autres aides communales dont vous bénéficiez (locaux, personnel,...) ?

Votre association emploie-t-elle du personnel ?  OUI  NON

Est-elle assujettie à la T.V.A. ?  OUI  NON A l'impôt sur les sociétés ?  OUI  NON

Quel est le solde de vos comptes courants (relevé bancaire):

	Au dernier jour de votre année comptable (2023 ou 2022/2023)	Au dernier jour de l'année comptable précédente (2022 ou 2021/2022)
<b>COMPTE BANCAIRE</b>		
<b>COMPTE DE DEPÔT/LIVRET</b>		
<b>CAISSE</b>		

**NB :** il est rappelé que, conformément à la loi et à l'article L1611-4 du CGCT, toute association ayant reçu une subvention pourra être soumise au contrôle des délégués de la collectivité qui l'a accordée mais également de la chambre régionale des comptes. Le contrôle, à postériori, s'effectuera à partir des documents, notamment comptables, fournis obligatoirement à l'appui de toute demande de subvention. Ces éléments seront conservés et consultables en mairie.

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

**Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée.** Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e)

(nom et prénom),

**Représentant(e) légal(e) de l'association déclare,**

- que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant ;
- que l'association souscrit au « contrat d'engagement républicain des associations bénéficiant de subventions publiques », annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics ;
- Demander une subvention de**  €
- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée :

**Au compte bancaire de l'association dont le RIB est joint:**

Nom du titulaire du compte

Le

à

Signature

**Attention :** toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par le code pénal. Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et libertés s'exerce auprès du service chargé d'instruire votre dossier.

## COMPTE DE RESULTAT EXERCICE.....

CHARGES		€
<b>60</b>	<b>Achats</b>	
601	matières premières	
602	autres approvisionnements	
604	études et prestations	
605	matériels	
607	achats de marchandises	
	autres	
	<b>total achats</b>	

<b>61</b>	<b>services extérieurs</b>	
611	sous traitance	
612	crédit bail	
613	locations	
614	charges locatives	
615	entretien et réparations	
616	primes d'assurance	
617	études et recherches	
618	divers	
	<b>total services extérieurs</b>	

<b>62</b>	<b>autres services extérieurs</b>	
621	personnel extérieur	
622	rémunérations d'intermédiaires	
623	publicité et relations publiques	
624	transports	
625	déplacements et réceptions	
626	frais postaux et de télécom	
627	services bancaires	
628	divers	
	<b>total autres services extérieurs</b>	

<b>64</b>	<b>charges de personnel</b>	
641	rémunérations du personnel	
645	charges de sécurité sociale	
647	autres charges sociales	
648	autres charges de personnel	
	<b>total charges de personnel</b>	

	<b>autres charges</b>	
63	impôts et taxes	
65	autres charges de gestion courante	
66	charges financières	
67	charges exceptionnelles	
68	dotations aux amortissements	
69	impôts sur les sociétés	
	<b>total autres charges</b>	

<b>86</b>	<b>emplois des contributions volontaires</b>	
860	secours en nature	
861	mise à dispositions gratuite de biens	
862	de prestations	
864	personnel bénévole	
	<b>total emplois des contributions</b>	

<b>B</b>	<b>TOTAL CHARGES</b>	
----------	----------------------	--

PRODUITS		€
<b>70</b>	<b>ventes de produits et services</b>	
701	vente de produits finis	
702	produits intermédiaires	
704	travaux	
705	études	
706	prestations de service	
707	vente de marchandises	
708	produits des activités annexes	
	autres	
	<b>total ventes</b>	

<b>74</b>	<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	
	commune(s)	
	-	
	Département(s)	
	-	
	région(s)	
	-	
	autres (à détailler)	
	-	
	-	
	<b>total subventions publiques</b>	

<b>75</b>	<b>produits de gestion</b>	
751	redevances pour concessions	
754	collectes	
756	<b>COTISATIONS</b>	
758	produits divers de gestion	
	<b>total produits de gestion</b>	

	<b>autres produits</b>	
71	productions stockée	
72	productions immobilisées	
74	subventions d'exploitation	
76	produits financiers	
77	produits exceptionnels	
78	reprises sur amortissements	
79	transfert de charges	
	<b>total autres produits</b>	

<b>87</b>	<b>contributions volontaires</b>	
870	bénévolat	
871	prestations en nature	
872	dons en nature	
	<b>total contributions volontaires</b>	

<b>A</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	
----------	-----------------------	--

<b>RESULTAT (excédent ou déficit)</b>	
<i>le résultat est égal à A-B</i>	

Approuvé, le  
Signatures + tampon :

Président

Trésorier

**ASSOCIATION :**

## BILAN EXERCICE.....

ACTIF	€
<b>actif immobilisé</b>	
<b>20 immobilisations incorporelles</b>	
frais d'établissement	
frais de développement	
concessions et droits similaires	
droit au bail	
autres immobilisations	
<b>21 immobilisations corporelles</b>	
terrains	
aménagements	
constructions	
matériel et outillage	
autres immobilisations	
<b>23 immobilisations en cours</b>	
<b>27 autres immobilisations financières</b>	
prêts	
dépôts et cautionnements versés	
autres créances immobilisées	
<b>29 provisions pour dépréciation</b>	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	
<b>actif circulant</b>	
<b>3. stocks et encours</b>	
stocks	
en-cours	
autres approvisionnements	
<b>4. comptes de tiers</b>	
fournisseurs, usagers, personnel	
collectivités publiques	
crédoiteurs divers	
<b>5. comptes financiers</b>	
banques	
caisse	
autres comptes financiers	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	
<b>TOTAL ACTIF</b>	

PASSIF	€
<b>capitaux propres</b>	
<b>10 fonds propres et réserves</b>	
fonds propres	
réserves	
<b>11 éléments en instance d'affectation</b>	
report à nouveau crédoiteur	
report à nouveau débiteur	
<b>12 résultat net de l'exercice</b>	
<b>13 subventions d'investissement</b>	
<b>total capitaux propres</b>	
<b>provisions</b>	
<b>14 provisions réglementées</b>	
<b>15 provisions pour risques et charges</b>	
<b>total produits de gestion</b>	
<b>dettes</b>	
<b>16 emprunts et dettes assimilées</b>	
emprunts autrés des banques	
dépôts et cautionnements reçus	
participation des salariés	
autres emprunts et dettes	
<b>17 dettes sur participations</b>	
<b>total dettes</b>	
<b>autres</b>	
<b>18 comptes de liaison</b>	
apports permanents	
biens et prestations échangés	
<b>19 fonds dédiés</b>	
<b>total autres</b>	
<b>TOTAL PASSIF</b>	

Approuvé le

Signatures + tampon :

Président

Trésorier

## BUDGET PREVISIONNEL EXERCICE.....

CHARGES		€
<b>60</b>	<b>Achats</b>	
601	matières premières	
602	autres approvisionnements	
604	études et prestations	
605	matériels	
607	achats de marchandises	
	autres	
	<b>total achats</b>	

<b>61</b>	<b>services extérieurs</b>	
611	sous traitance	
612	crédit bail	
613	locations	
614	charges locatives	
615	entretien et réparations	
616	primes d'assurance	
617	études et recherches	
618	divers	
	<b>total services extérieurs</b>	

<b>62</b>	<b>autres services extérieurs</b>	
621	personnel extérieur	
622	rémunérations d'intermédiaires	
623	publicité et relations publiques	
624	transports	
625	déplacements et réceptions	
626	frais postaux et de télécom	
627	services bancaires	
628	divers	
	<b>total autres services extérieurs</b>	

<b>64</b>	<b>charges de personnel</b>	
641	rémunérations du personnel	
645	charges de sécurité sociale	
647	autres charges sociales	
648	autres charges de personnel	
	<b>total charges de personnel</b>	

	<b>autres charges</b>	
63	impôts et taxes	
65	autres charges de gestion courante	
66	charges financières	
67	charges exceptionnelles	
68	dotations aux amortissements	
69	impôts sur les sociétés	
	<b>total autres charges</b>	

<b>86</b>	<b>emplois des contributions volontaires</b>	
860	secours en nature	
861	mise à dispositions gratuite de biens	
862	de prestations	
864	personnel bénévole	
	<b>total emplois des contributions</b>	

<b>TOTAL CHARGES</b>		
----------------------	--	--

PRODUITS		€
<b>70</b>	<b>ventes de produits et services</b>	
701	vente de produits finis	
702	produits intermédiaires	
704	travaux	
705	études	
706	prestations de service	
707	vente de marchandises	
708	produits des activités annexes	
	autres	
	<b>total ventes</b>	

<b>74</b>	<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	
	commune(s)	
	-	
	-	
	Département(s)	
	-	
	région(s)	
	-	
	autres (à détailler)	
	-	
	-	
	<b>total subventions publiques</b>	

<b>75</b>	<b>produits de gestion</b>	
751	redevances pour concessions	
754	collectes	
<b>756</b>	<b>COTISATIONS</b>	
758	produits divers de gestion	
	<b>total produits de gestion</b>	

	<b>autres produits</b>	
71	productions stockée	
72	productions immobilisées	
76	produits financiers	
77	produits exceptionnels	
78	reprises sur amortissements	
79	transfert de charges	
	<b>total autres produits</b>	

<b>87</b>	<b>contributions volontaires</b>	
870	bénévolat	
871	prestations en nature	
872	dons en nature	
	<b>total contributions volontaires</b>	

<b>TOTAL PRODUITS</b>		
-----------------------	--	--

Approuvé le

Signatures + tampons:

Président

Trésorier

**DESCRIPTIF DE L'ACTION**  
**EN CAS DE MANIFESTATION OU PROJET SPECIFIQUE**  
**POUR L'ANNEE 2024**

Fiche à compléter uniquement si la demande de subvention correspond à une action spécifique (exceptionnelle) que vous souhaitez mettre en place cette année. Si votre demande concerne le fonctionnement général de l'association ou est relative à son objet social, vous n'avez pas besoin de remplir cette fiche.

**VOUS DEVEZ IMPERATIVEMENT JOINDRE A CE DOCUMENT UN PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DETAILLE DE VOTRE ACTION**

Cette demande est à transmettre **au minimum 3 mois** avant la date prévue de réalisation

**Date de mise en œuvre prévue :**

**Présentation de l'action**

Contenus et objectifs de l'action :

---

---

---

Public(s) ciblé(s) :

---

---

Nombre approximatif de bénéficiaires :

Lieu(x) de réalisation :

---

---

Durée de l'action (précisez le nombre de mois ou d'années) :

Autres partenaires privés (sponsors) ou publics (autres collectivités) sollicités :

---

---

Méthode d'évaluation prévue pour l'action :

---

---

Date :

Signature du Président



Saint-Martin-de-Crau, le 26/10/2023

**Objet : DEMANDES DE SUBVENTIONS COMMUNALES 2024**

Service émetteur : Direction des Finances

courriel : [finance@smartindecrau.fr](mailto:finance@smartindecrau.fr)

site de la Ville où télécharger votre dossier : <https://www.saintmartindecrau.fr/Zoom-sur-les-subventions.html>

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Permettez-moi de vous informer de la date limite de dépôt des dossiers pour les demandes de subventions 2024, au titre du fonctionnement, fixée au **26 janvier 2024**.

Le dossier ci-joint devra être retourné à la Maison des Associations, dûment rempli et signé.  
Ce dossier peut également être téléchargé sur le site internet de la ville, rempli directement en ligne et envoyé par mail à l'adresse précisée ci-dessus.

Il se compose :

- De l'imprimé de demande de subvention à compléter (pages 1 à 4) ;
- Des modèles de compte de résultat, bilan et budget prévisionnel (pages 5, 6 et 7), à ne pas remplir si vous joignez copie de vos propres documents comptables, signés par le président et le trésorier ;
- D'un modèle de descriptif des actions, à remplir en cas de projet ou de manifestation spécifique pour l'année 2024 (page 8).

A noter que si vous le souhaitez, vous pouvez nous remettre, en lieu et place de ce dossier, le formulaire Cerfa 12156\*06 proposé par les services de l'Etat sur le site : <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R1271>

J'attire votre attention sur le fait que parmi les pièces demandées, le compte rendu d'activités précisant notamment l'utilisation de la subvention communale précédente, ainsi que le programme d'actions à venir justifiant votre nouvelle demande sont tout aussi essentiels que les documents comptables. Leur non présentation peut entraîner la suspension du traitement de votre dossier.

**Afin de vous aider à compléter ce dernier, je me propose de vous rencontrer à la Maison des Associations, vendredi 19 janvier 2024 de 10 heures à midi. Je vous invite à me contacter dès aujourd'hui, directement au 04.90.47.17.29, poste 6458, pour convenir d'un rendez-vous.**

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

**Tania HENSENS**  
DGAS - Directrice des Finances